Note 20-88

Remerciement pour votre collaboration

Nous tenons à vous remercier pour les prises d'échantillonnages d'eau. Nous aurons les résultats sous peu et nous vous transmettrons les résultats dans les meilleurs délais.

Sarah Bergeron Conseillère à la règlementation

Bulletins d'information du ministère de la Famille

Vous trouverez, ci-dessous, les liens vers les quatre *Bulletins d'information* émis par le ministère de la Famille au courant du mois de novembre :

Bulletin du 6 novembre 2020

Bulletin du 12 novembre 2020

Bulletin du 18 novembre 2020

Bulletin du 30 novembre 2020

Merci de prendre connaissance.

Martin Demers Directeur général

Postes à combler au sein du conseil d'administration

Je vous informe que le conseil d'administration du CPE-BC Vire-Crêpe a deux postes à combler soit un « parent utilisateur de la garde éducative en milieu familial » et « RSE – administrateur ».

Je vous prie d'en informer vos parents utilisateurs dans les meilleurs délais.

Dans le cas où, une personne est intéressée ou désire obtenir plus d'information, elle doit communiquer avec moi par courriel au : mdemers@virecrepe.com ou par téléphone au 418.831.2622 poste 9101.

Toutes candidatures pour les deux postes devront être transmises avant le 7 décembre 2020.

Martin Demers Directeur général



Sondage quotidien adressé aux personnes responsables d'un service de garde (RSG) coordonné par un bureau coordonnateur (BC) de la garde en milieu familial

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, voici un simple rappel de la vigie nationale en cours concernant le sondage à remplir et à transmettre quotidiennement pour les services de garde éducatifs à l'enfance exploités par des personnes reconnues à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial, **avant 18 h 30**. Le formulaire et les consignes sont accessibles ici : <u>Sondage quotidien adressé aux personnes responsables d'un service de garde (RSG) coordonné par un bureau coordonnateur (BC) de la garde en milieu familial (voxco.com):</u>

Martin Demers Directeur général

Allocation spécifique pour les frais de désinfection, de réaménagement et équipement de protection individuelle

Le 6 novembre 2020, le ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe, a annoncé une aide supplémentaire de 9,6 M\$ pour soutenir davantage les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) en ce contexte de pandémie.

Cette allocation spécifique a pour objectif de vous aider à faire face aux dépenses liées notamment aux activités de nettoyage et de désinfection ou à l'achat de masques transparents, si vous le jugez opportun, et ainsi d'assurer la santé et la sécurité des tout-petits. Vous devez conserver vos factures afin de permettre une vérification de l'utilisation de l'allocation.

<u>Le 10 décembre 2020</u>, vous recevrez une allocation spécifique pour les frais de désinfection, de réaménagement et équipement de protection individuelle. Cette allocation est fixée à 0,29 \$ par jour d'occupation pour les enfants de 0 à 59 mois en fonction des ententes de services en vigueur au moment du versement.

Exemple de versement, calculé sur la base des jours d'occupation

§ pour une RSG ayant 6 enfants à temps plein, le montant de l'allocation sera de 409 \$ (6 enfants x 235 jours d'occupation x 0,29 \$)

Manon Paquet Assistante administrative

Activité spéciale pour Noël

Vous référer à la pièce jointe à cet effet.

Karine Guillemette Conseillère pédagogique

